

## Intégrer la société

### RENDRE SERVICE

---

*Pour intégrer les personnes souffrant de troubles psychiques à Mézin, vous avez misé d'emblée sur le service aux habitants : pourquoi ?*

C'était une idée très ancrée chez moi, car j'avais connu le village dynamique, avec beaucoup de commerces, et je constatais à l'époque des difficultés économiques. Au début des années 1990, Mézin comptait 1 400 habitants : il existait encore deux entreprises de portes planes et un petit artisanat de maçonnerie-quincaillerie, mais des boulangeries, épiceries, la droguerie, la graineterie, la laiterie, des boucheries, des épiceries et des bars avaient disparu. Dans certains quartiers, les maisons se délabraient. La population, vieillissante, devait se rendre sur Nérac ou Condom, les deux villes les plus proches, pour faire ses courses.

Je me suis dit d'emblée que si nous arrivions à relancer l'économie du village avec des personnes en situation de grande difficulté psychique, à les

intégrer par le service, nous pourrions arriver à une forme d'osmose avec les habitants. C'était l'idée du donnant-donnant : en rendant service, les futurs usagers pouvaient recevoir une image très positive d'eux-mêmes et de leur travail.

### *Comment avez-vous commencé ?*

Quand nous nous sommes lancés dans ce projet, nous avons connu beaucoup de péripéties avant d'obtenir l'agrément. La seule certitude que j'avais, c'était le soutien de l'association pour laquelle je travaillais, l'Essor<sup>1</sup>, qui m'a suivi à Mézin pour prendre la gestion de l'établissement.

Lorsque le projet a été agréé, nous avons seulement quelques mois pour nous organiser avant l'inauguration. Avec, grosso modo, des idées et basta ! Il a fallu faire preuve d'ingéniosité, réfléchir vite. Nous nous sommes d'abord occupés de l'hébergement des premiers arrivants en négociant avec la mairie le prêt de gîtes communaux, car notre budget pour l'ouverture était très restreint. Ensuite, j'ai obtenu auprès d'un couple l'usage gratuit d'une maison pour y installer l'accueil, une salle de réunion, mon bureau et un espace de stockage de matériel. Le premier salarié a été embauché pour rénover cette maison,

---

1. L'Essor, association loi 1901, a été créée en 1939 par l'abbé Jean Plaquevent. Aujourd'hui, elle gère une quarantaine d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, dans dix départements pour l'accompagnement des enfants, des adolescents et des adultes en difficulté.

puis nous avons acheté une tondeuse, un seau et une éponge pour démarrer le plus simplement du monde une activité de tonte et de lavage de voitures.

Nous avons accueilli trois premiers travailleurs, sans regarder leurs compétences. Je me suis dit que pousser une tondeuse et éviter les rosiers n'était pas sorcier. Pour le lavage, une responsable de coopérative agricole m'avait prêté son site et donné l'eau, ce qui nous avait permis de démarrer l'activité sans frais.

Côté encadrement, notre petite équipe était très polyvalente. Joël, qui avait assuré la rénovation et qui savait tout faire, a supervisé le travail des trois usagers. Claudine, mon épouse, éducatrice spécialisée, assurait l'accompagnement social avec Magalie, monitrice-éducatrice en formation. Jean-Michel, boucher en invalidité, nous aidait bénévolement pour les repas.

À l'époque, j'étais encore directeur d'un institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) à Tours et je redescendais à Mézin le week-end. J'en profitais pour parcourir le village à pied et discuter du projet avec ceux que je croisais, car c'était pour moi essentiel à sa réussite.

J'ai demandé à mon équipe de participer à tout type d'événements sur le village : soirée châtaignes, que sais-je encore, pour que les Mézinais nous connaissent et nous reconnaissent. Je me rappelle du 11 novembre 1993 : nous sommes allés au monument aux morts avec les trois premiers usagers et une gerbe achetée au titre de l'Essor. Cela me permettait d'observer leur

comportement, car un des trois était vraiment *borderline*<sup>2</sup>. J'ai vu son poing se serrer quand un de ses voisins s'est amusé à lui épousseter l'épaule. Je me suis dit qu'il allait lui mettre un coup devant les Mézinais, ce qui n'aurait pas été du plus bel effet. Donc je les ai changés sèchement de place et tout s'est bien passé !

### *Quel accueil avez-vous reçu des habitants ?*

Très rapidement, ils nous ont donné des voitures à laver, des jardins à nettoyer et nous n'avons pas vu le temps passer.

Au cours de la préparation du projet, j'avais rencontré les pompiers, les gendarmes, les commerçants, les artisans, les syndicats agricoles, les chefs d'établissements scolaires et bien sûr mes premiers partenaires, le maire et les élus de la commune. Tous ont joué le jeu à fond. Je m'étais aussi entretenu avec le curé du village, les religieuses, les catéchistes : je crois bien n'avoir oublié aucune association ! Je me disais que si j'arrivais à convaincre tous ces gens, ils allaient devenir mes ambassadeurs, pourraient porter notre parole et surtout expliquer qui seraient ces handicapés qui allaient arriver. Parce que, et c'est encore vrai aujourd'hui, pour beaucoup de gens le handicap, c'est le fauteuil roulant. Or, nous en étions bien loin.

---

2. Le trouble de la personnalité *borderline*, ou « état limite », est une pathologie psychique caractérisée par une instabilité émotionnelle et une forte impulsivité.

### *Justement, quel était le profil des personnes accueillies à l'ESAT?*

Il s'agissait, comme aujourd'hui, de personnes qui ont connu des difficultés psychiques majeures, nécessitant une hospitalisation, souvent à l'entrée dans l'âge adulte, comme dans le cas de la schizophrénie. Parmi elles, certaines ne connaissaient pas le monde du travail. D'autres menaient une vie parfaitement normale, avec un travail, une famille, mais ont soudainement fait une dépression, ont décompensé<sup>3</sup> ou tenté de se suicider. La maladie psychique s'est ensuite installée, rendant impossible la reprise de la vie familiale, sociale et professionnelle qu'elles connaissaient jusqu'alors. Il faut s'imaginer des personnes qui étaient militaires, infirmières ou commerçants, pour qui tout a basculé irrémédiablement. À l'époque, sans solution de réhabilitation sociale, elles restaient dans les pavillons des hôpitaux psychiatriques ou retournaient dans leur famille.

À Mézin, nous devons donc parler d'elles, de leurs caractéristiques, sans bien sûr dévoiler la nature de leurs troubles, pour anticiper les réactions des habitants. Les commerçants et artisans pouvaient également craindre notre arrivée sur le plan économique. Nous devons donc déconstruire l'idée que les personnes handicapées avaient des avantages et qu'elles

---

3. La décompensation est une rupture de l'équilibre psychique, caractérisée par une bouffée délirante, la survenue d'un délire ou d'hallucinations.

prendraient du travail aux gens du coin. Mon grand slogan était alors : « Nous ne serons pas en concurrence, mais partenaires. »

Nous avons poursuivi en ouvrant un atelier multiservices, dans lequel les usagers pouvaient être polyvalents : ramoneurs, laveurs de voitures et dépanneurs. Car nous étions appelés pour des besoins tout bêtes : une clef coincée dans une serrure, des ampoules à changer, ce qui m'a donné l'idée de ce multiservices SOS à la campagne. J'ai expliqué aux artisans que nous ne pourrions pas répondre à toutes les demandes, car certaines seraient trop importantes pour nous. Et que nous demanderions toujours aux clients de s'adresser d'abord aux artisans locaux, avant de revenir vers nous le cas échéant. Ce système fonctionne toujours très bien aujourd'hui et les artisans sont même parfois nos sous-traitants.

### *Avez-vous rencontré de l'hostilité ?*

Une année après l'ouverture, les murs de l'ESAT – à l'époque encore appelé « centre d'aide par le travail » ou CAT – ont été tagués avec des inscriptions « CAT voleur de travail », « CAT sida » et « CAT tous pourris », si mes souvenirs sont exacts. J'avais porté plainte auprès des gendarmes, qui parcouraient encore le village pour faire de la prévention. Le chef de la gendarmerie m'avait assuré qu'une enquête serait menée. Un jour, en passant à pied dans une petite rue, ils ont vu une inscription, reconnu les lettres écrites par le tagueur, et sont parvenus jusqu'à

lui : c'était le fils d'un artisan-peintre mézinais. Il avait donc du matériel à disposition ! Ce garçon a reconnu les faits, qu'il avait commis avec un de ses camarades. Selon nous, il s'agissait plutôt d'une forme d'incompréhension relative à notre intégration, non pas au titre du handicap mais de la concurrence. Peut-être ce jeune avait-il entendu son père parler de notre arrivée dans le village et craindre de perdre du travail.

Chez les résidents, qui étaient une vingtaine à l'époque, cette histoire a provoqué un malaise. C'était assez difficile de leur expliquer les tenants et les aboutissants, je leur ai donc simplement dit que dans la vie, il y a toujours des cons, et que nous devrions mener cet éternel combat avec eux ! Ensuite, j'avais proposé que le jeune homme vienne effectuer un travail d'intérêt général (TIG) avec nous. Il est donc venu une quinzaine de jours passer la tondeuse. Je ne dis pas que les résidents et lui étaient copains comme cochons, mais cela s'est bien passé. Ce garçon avait aussi ses difficultés.

### *D'autres marques de méfiance ?*

Non. Sauf un agriculteur qui est venu me voir un jour en me disant : « Tu sais, le matin, voir des gens en bleus de travail à l'entrée du village, ça fait un peu tâche. » Je l'ai renvoyé dans ses pénates et ça s'est arrêté là. Il y a eu aussi, de temps en temps, des petites remarques de droite et de gauche, mais vraiment très insignifiantes.

*La palette d'activités s'est élargie à mesure de l'arrivée de nouveaux travailleurs...*

Oui, toujours dans cette idée de revitalisation économique. J'ai recherché un cordonnier, car je trouvais que le travail du cuir, minutieux et reposant, pouvait être intéressant pour certains profils de personnes handicapées psychiques. Pour l'inauguration, organisée à chaque ouverture d'atelier, j'ai envoyé une lettre aux conseillers municipaux, en leur proposant d'amener une paire de chaussures à réparer. Ce jour-là, l'un des usagers a tellement bien parlé de son travail qu'une Mézinaise est revenue plus tard en disant : « J'aimerais voir le moniteur avec qui j'ai conversé lors de l'inauguration. » Il avait donc réussi à se présenter comme un vrai professionnel, ce que j'ai trouvé formidable, parce que c'était un vrai marqueur d'intégration.

Par la suite, alors que je recherchais un encadrant pour les repas de midi, j'ai reçu une dame, Christine Cantou, dont le profil m'intéressait. Mais plus on avançait dans la conversation, moins je la trouvais cuisinière. Au bout d'un moment, je lui ai dit : « La cuisine ne vous intéresse pas. » Surprise, elle me répond qu'elle a en effet surtout besoin d'un travail. Je l'interroge sur ses centres d'intérêt et lui demande si elle peut s'occuper d'un atelier blanchisserie. Très enthousiaste, elle accepte. Je savais que cette activité fonctionnait bien avec les personnes handicapées, que les ESAT l'utilisaient avec des collectivités et que la nôtre allait bientôt se développer. Me voilà



donc parti à la recherche d'un local dans le village, car il était hors de question de nous excentrer, comme le font beaucoup d'autres établissements.

Je voulais que les mamies et autres habitants puissent emmener leur corbeille de linge et être en contact avec nos travailleurs, pour que ces derniers puissent discuter un peu, voire ramener leur panier si besoin. Sur une petite place, une droguerie et une laiterie étaient fermées. J'ai expliqué le projet aux propriétaires, proposé de signer une promesse d'achat en payant seulement les impôts locaux et l'utilisation du bâtiment, pour acheter un an plus tard. Ils ont accepté et nous avons installé trois tables à repasser, trois fers, une machine à laver 5 kg et un séchoir 5 kg. Nous avons recruté des travailleuses handicapées, car dans mon idée ce travail convenait plutôt aux femmes.

Côté laiterie, nous avons organisé des hébergements provisoires. L'activité a démarré, nous avons acheté le bâtiment comme prévu et tout cassé pour construire une vraie blanchisserie. Le même projet dans une zone artisanale aurait coûté bien moins cher, mais l'intérêt des usagers primait.

Quelques mois après, nous avons ouvert une repasserie sur Nérac, qui constituait une vitrine de la blanchisserie et permettait aux travailleuses de changer de cadre de temps en temps en allant en ville. Jusqu'au jour où un travailleur handicapé arrivant à l'ESAT, à qui j'avais proposé d'intégrer l'équipe des espaces verts, a souhaité rejoindre la blanchisserie,

car il aimait bien repasser. Cela a bien fonctionné et il a été rejoint par un second puis un troisième, si bien que les équipes sont devenues complètement mixtes. J'ai donc compris que je me trompais et que ce travail convenait aussi très bien aux hommes. À l'époque, les questions de genre et de mixité ne faisaient pas encore la une des journaux...

*Vous avez aussi repris l'hôtel-restaurant du village...*

Oui, car il me semblait dommage que Mézin perde cet hôtel-restaurant, qui rencontrait des difficultés financières. L'Essor était d'accord pour l'acheter avec une reprise de la société à responsabilité limitée (SARL) dont je suis devenu le gérant non appointé. Avec un gros risque, car en cas de difficultés, tout retombait sur moi. Nous avons eu quelques appréhensions, mais il fallait le tenter !

Nous avons constitué une équipe de quatre personnes, et là encore, je suis allé voir l'autre restaurateur du village pour lui dire que nous ne serions pas en concurrence, car notre menu du jour serait toujours légèrement plus cher que le sien. L'activité a démarré et fonctionnait bien.

Parallèlement, en emmenant mes enfants en baignade au lac, un endroit très agréable et très connu des Mézinais, avec son petit restau et un camping, j'ai trouvé que le lieu était mal géré. La saison s'achevant, j'ai proposé au syndicat intercommunal d'en reprendre la gestion avec la SARL. Nous avons l'ambition d'en faire un vrai camping trois étoiles avec

des gîtes en bois et une salle de réception. Nous avons positionné une équipe là-bas avec des jeunes en renfort l'été, principalement les enfants des salariés. Cela a demandé une grande énergie, il a fallu nous rendre sur de nombreux salons du tourisme, mais l'activité, intéressante pour l'intégration des personnes handicapées, marchait bien. C'était festif aussi, car nous accueillions des spectacles en tout genre, comme le Casino de Paris ou le ballet folklorique du Mexique ! Puis nous avons perdu de l'argent en raison de l'emprunt des gîtes que nous devions rembourser au syndicat intercommunal. Alors certes, nous ne sommes pas faits pour en gagner, mais pas pour trop en perdre non plus. Nous avons essayé de trouver un arrangement financier, mais nous n'y sommes pas parvenus. Le syndicat intercommunal l'a revendu à un gestionnaire privé et aujourd'hui les gîtes sont mis en location, mais le site n'est plus accessible aux Mézinais.

Du côté de l'hôtel-restaurant, nous avons aussi connu de nombreuses péripéties : des salariés qui travaillaient bien nous ont quittés pour monter leur affaire, puis un très mauvais recrutement nous a conduits à fermer l'établissement en 2005. Je ne le regrette pas, car un restaurant, c'est beaucoup de stress pour nos travailleurs, en raison du coup de chaud du service et de la clientèle, qui n'est pas toujours bienveillante. Mais la base de loisirs, c'est vraiment dommage, car nous aurions pu la transformer, y mettre notamment des animaux pour proposer une vraie ferme pédagogique de vacances.

*Avez-vous développé les « mises à disposition » des usagers en entreprise ?*

Dès 1994, j'ai envoyé une équipe d'usagers travailler dans une entreprise de produits biologiques, puis une autre dans une entreprise de fabrication de portes d'intérieur, la Compagnie industrielle du bois (CIB). Et nous n'avons pas cessé depuis.

Là aussi, je m'étais appuyé sur le réseau de chefs d'entreprise du canton, que j'avais sensibilisé à l'ESAT. J'ai même souhaité que l'un d'entre eux devienne administrateur de l'Essor, car il me semblait important de porter à cette fonction quelqu'un qui parlait la même langue que nous, celle du territoire, afin de faciliter notre intégration. Le président de l'Essor a trouvé l'idée intéressante et M. Patrick Germain, PDG de l'entreprise CIB, est devenu administrateur référent des services et des établissements du Lot-et-Garonne, puis vice-président de l'Essor. C'est d'ailleurs lui qui a imaginé un processus permettant d'intégrer en douceur les usagers dans son entreprise : il les faisait d'abord travailler dans un atelier un peu excentré, en petite équipe, avant de leur faire intégrer les locaux de la société quand ils se sentaient prêts. Avec le temps, ce sas d'intégration s'est arrêté, car il n'était plus nécessaire.

Actuellement, deux équipes de sept usagers de l'ESAT travaillent en entreprise. Si celle-ci rencontre des difficultés économiques temporaires et ne peut plus les accueillir, nous réintégrons les travailleurs dans nos équipes.

### *Les activités se diversifient-elles encore aujourd'hui ?*

Oui, car nous avons repris en 2015 la station-service du village. C'est une situation intéressante. Voici quatre ans, le gérant était venu nous voir pour nous proposer de la reprendre. M. Germain, qui parfois me freine un peu dans mes idées et mes envies, me l'avait déconseillé pour ne pas laisser penser que l'Essor reprenait toutes les entreprises qui fermaient. Donc cela s'est arrêté là. Puis en 2014, le maire m'a alerté sur la fermeture de la station, car le gérant partait à la retraite. Cette fois-ci, M. Germain, Pascal Cordier, le directeur général de l'Essor, et moi-même étions convaincus de l'opportunité de cette reprise, car le projet correspondait à notre ambition de revitalisation économique.

Pour la gestion du carburant, l'Essor a donc créé une SARL, « L'Essor service », qui pourra désormais être utile à d'autres établissements de l'association s'ils souhaitent développer une activité. Mais c'est toute une affaire de reprendre une station-service ! Surtout dans une zone très rurale à faible rendement : il faut l'aval du propriétaire, la garantie des banques, de la société de pétrole... Nous avons dû également réagir très vite, car passé un délai limité après la fermeture, la reprise devient impossible. Maintenant, je me démène pour obtenir un poste d'encadrant avec cinq travailleurs handicapés. Et ce n'est pas simple non plus !

## HABITER LE VILLAGE

---

*Pour le logement, cette même logique d'intégration a prévalu...*

Il n'était pas question d'imaginer cet établissement sans son hébergement. Il me semblait essentiel de proposer aux personnes handicapées psychiques un dispositif global, qui les accompagne dans les différents aspects de leur vie, du logement jusqu'au travail. Diriger une seule et même équipe dans un dispositif tel que le nôtre permettait aussi de porter les mêmes valeurs dans chacun des pôles et de diffuser la même information à tous. À partir de là, il était impensable de s'excentrer pour organiser un hébergement dans un foyer unique, type caserne : notre idée était de permettre aux usagers de vivre dans le village pour s'y intégrer.

C'est aussi dans cette logique que nous avons rapidement restauré le monastère du village, où nous avons installé les bureaux de l'ESAT et le réfectoire. C'était très symbolique d'investir ces lieux qui portent l'histoire de Mézin et de ses habitants.

Côté hébergement, après l'avoir d'abord organisé dans des gîtes municipaux, nous avons travaillé avec le gestionnaire de logements sociaux Habitalys. Il rachetait à très bas prix des maisons délabrées et abandonnées par les propriétaires, afin de créer des résidences et des logements. Nous avons souhaité les adapter au maximum, dans notre logique « un homme, un projet ». Pour les moins autonomes, nous

avons construit une première résidence, dotée de six studios et de deux appartements, avec une présence éducative permanente en journée et en soirée, et un surveillant en relais la nuit. J'ai souhaité la baptiser « résidence du Seuil » en référence à une citation de Jean Plaquevent<sup>4</sup> :

« J'ai toute ma vie été merveilleusement heureux (...), sauf l'insurmontable tristesse de voir les autres, comme exilés de ce bonheur, et de l'autre côté d'un seuil étroit, mais qu'ils semblaient toujours, malgré mes mains tendues, n'oser franchir. Et pourtant, il n'y a qu'un pas. Qu'il soit toujours à recommencer ne devrait décourager personne, puisque c'est cela avancer, et que marcher n'est pas autre chose. La difficulté n'est pas même de faire ses bagages ni d'étudier l'itinéraire. Le plus long d'un voyage, comme disait Varron, c'est de franchir le seuil<sup>5</sup>. »

Dans cette résidence, chacun vit dans un studio avec une cuisine et une salle de bains. Mais ceux qui n'ont pas envie de se préparer à manger peuvent dîner dans la cuisine commune. Certains cuisinent chez eux, mais veulent parfois descendre pour manger : c'est possible aussi. L'éducateur dîne dans l'espace commun, mais parfois aussi chez les uns et les autres, ce qui lui permet de voir comment ils s'organisent

---

4. L'abbé Jean Plaquevent (1901-1965) est le fondateur de l'école de travail social Saint-Simon à Toulouse, de l'association l'Essor et des Éditions du Seuil.

5. Jean Plaquevent, *Franchir le seuil*, Paris, Éditions du Cerf, 1993, introduction de Jean de Saint-Léger, p. 14.

dans leur logement. *Idem* pour la télévision : chacun peut en avoir une, mais peut venir la regarder dans le salon commun. Le Seuil, c'est un peu le pilier de l'hébergement en dehors du temps de travail : toutes les personnes accueillies à l'ESAT peuvent s'y rendre en cas de problème pour rencontrer l'éducateur.

Ensuite, il existe deux autres résidences, pour ceux qui sont un peu plus autonomes. Enfin, certains travailleurs louent des studios dans le village à des bailleurs privés. Pour parvenir à nous adapter au besoin de chacun, j'ai eu le soutien sans faille du conseil général, qui finance l'hébergement en ESAT. Ce financement était traditionnellement conditionné à la création de foyers d'hébergement uniques. Or, j'ai fait sauter ce prérequis afin d'obtenir beaucoup plus de souplesse et d'insérer les usagers dans différents endroits du village, ce qui nécessitait le déplacement permanent des éducateurs. À l'époque, c'était très novateur.

### *Comment cela se passe depuis, notamment avec les habitants ?*

Très bien. Comme nous souhaitons respecter le projet individualisé de chacun, rediscuté tous les ans avec l'éducateur référent, notre dispositif est souple et évolutif. Quand les moins autonomes sont stabilisés et qu'ils n'ont plus besoin d'une présence éducative permanente, ils quittent la résidence du Seuil. Ce départ n'est toutefois jamais considéré comme définitif. J'ai l'exemple d'une personne pour qui tout



allait bien, mais que nous avons dû réinstaller au Seuil car ses angoisses étaient trop importantes à l'extérieur.

À l'origine, nous avons aussi créé des logements collectifs pour deux à trois personnes, en pensant qu'elles se sentiraient moins seules en cohabitant. Mais très vite nous avons remis des cloisons, car elles souhaitaient vivre dans leur propre studio.

Aujourd'hui, dans le village, les résidents font partie du décor. L'une d'entre eux boit beaucoup le vendredi soir, peut devenir agressive et bruyante. Au début, les habitants s'en plaignaient, mais maintenant j'ai l'impression qu'ils se sont habitués. D'ailleurs elle doit partir à la retraite, mais souhaite rester vivre dans le village. Or, nous venons d'apprendre que son propriétaire veut reprendre sa maison, où elle vit depuis quinze ans. Avant de rejoindre l'ESAT, elle avait fait douze ans de route, seule. Alors nous essayons de trouver une solution.

### *Les usagers sont-ils autonomes, au niveau du ménage notamment ?*

Nous les y incitons, mais nous employons quand même des aides ménagères, car ils ont tendance à être dans l'accumulation et l'incurie en raison de leurs pathologies psychiques. Nous sommes donc vigilants tout en restant souples, car c'est un point sensible. Par exemple, dernièrement, François<sup>6</sup>, un

---

6. À une exception près, les prénoms des personnes accompagnées à l'ESAT ont tous été modifiés.

de nos jeunes usagers, a annoncé aux éducateurs qu'il voulait démissionner. Je le reçois pour en parler avec lui, mais dans mon bureau il n'évoque pas la démission. Il se plaint en revanche des éducateurs qui lui sautent sur le poil pour qu'il range son studio. Je rencontre l'équipe et je me rends compte que certains jeunes éducateurs demandent effectivement aux résidents de ranger leur studio en dix minutes. Alors je leur suggère d'y aller plus doucement et d'accepter que traînent les slips sales. Dans ce genre de situations, le rôle du directeur est très important. Car ce jeune usager a été écouté et pour l'instant est toujours avec nous.

### *Des évolutions sont-elles nécessaires sur le plan du logement ?*

Il nous manque quelques studios à la résidence du Seuil, car les jeunes qui arrivent aujourd'hui présentent plus de difficultés que les anciens : beaucoup sont marginaux et touchés par des addictions. La plupart ont décompensé en fumant du cannabis. Donc Habitallys nous construit deux logements supplémentaires. D'ailleurs, mon adjoint de direction chargé de l'hébergement, Emmanuel Peytoureau, m'a suggéré de proposer un de ces studios à François, pour lui donner un nouveau souffle. Il arrive aussi que des éducateurs me demandent d'assouplir les horaires de la résidence du Seuil, où tout le monde doit être chez soi à 22 h 30. Or, j'estime qu'il faut des règles. S'ils vivent au Seuil, c'est qu'ils ne sont

pas autonomes, alors ils doivent respecter les règles. Pour le reste, nous avons de bonnes relations avec Habitalys, car nous sommes un bon bailleur. Un locataire qui reste dix ans, c'est bon pour une telle société ! Elle nous a autorisés à procéder aux rénovations et nous gérons le parc de logements. Elle n'a pas de soucis avec nous.